

PROGRAMME PROVISOIRE

Les 1er, 2 et 3 décembre 2023, à Paris

■ VENDREDI 1er DÉCEMBRE 2023

18 H 30 INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

19 H LE DROIT AU SERVICE DU BIEN COMMUN
GRÉGOIRE BELMONT • avocat au barreau de Paris, Président du Cercle Affectio Societatis

20 H 30 DÎNER QUESTIONS - RÉPONSES

■ SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023

9 H 00 L'ÉCOLOGIE POLITIQUE, FOSSOYEUSE DE NOS LIBERTÉS ?
GUILLAUME LEROY • consultant, enseignant, doctorant en droit pénal

10 H 30 L'ÉTAT DE DROIT CONTRE LA DÉMOCRATIE ?
GHISLAIN BENEHSA • avocat au barreau de Strasbourg, essayiste

12 H 30 DÉJEUNER

14 H S'ENTRAÎNER À LA PRISE DE PAROLE MÉDIATIQUE / LE GRAND JURY
LOUIS DAUFRESNE • journaliste THIBAUT MERCIER • avocat au barreau de Paris, enseignant en rhétorique

18 H 30 LE DROIT À LA SÉCURITÉ
PIERRE-MARIE SÈVE • délégué général de l'Institut pour la Justice

20 H COCKTAIL QUESTIONS-RÉPONSES

■ DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2023

9 H 00 S'ARMER CONTRE LE WOKISME
AYMERIC DE LAMOTTE • directeur général adjoint de l'Institut Thomas More, avocat au barreau de Bruxelles

10 H 30 LA VÉRITÉ SUR LE DROIT D'ASILE
PHILIPPE FONTANA • avocat au barreau de Paris, essayiste

12 H 15 DÉJEUNER

13 H 45 DISCRIMINATION, LIBERTÉ D'EXPRESSION : FAUT-IL ABROGER LA LOI PLEVEN ?
THIBAUT MERCIER • avocat au barreau de Paris, enseignant en rhétorique

15 H 30 LIBÉRER LES ENTREPRISES DES CONTRAINTES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES
HENRI-LOUIS DELSOL • avocat au barreau de Paris

17 H CONCLUSION - COCKTAIL DE CLÔTURE

